

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation: 12/04/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents :** Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,  
Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés :**

**Excusés :** Barbara LOUCHART

**Absents:**

**Vote du compte administratif - ass chatel - (D 2023 138)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Joël BOISSIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait  
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice  
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		68 071.08		36 227.05		104 298.13
Opérations exercice	21 522.98	10 973.21	28 553.57	11 477.81	50 076.55	22 451.02
Total	21 522.98	79 044.29	28 553.57	47 704.86	50 076.55	126 749.15
Résultat de clôture		57 521.31		19 151.29		76 672.60
Restes à réaliser						
Total cumulé		57 521.31		19 151.29		76 672.60
Résultat définitif		57 521.31		19 151.29		76 672.60

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de  
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de  
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux  
différents comptes.

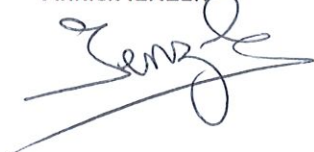
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

